Le Petit guide des parents

Tout ce que vous voulez savoir au sujet des
camps d'été du Carrefour francophone de Sudbury

Carrefour
francophone

Mission

Assurer la vitalité et la transmission
de notre culture et de notre langue françaises

Vision

Le Carrefour francophone est un générateur d'excellence culturelle et éducationnelle
qui dynamise et qui francise la communauté par ses programmes et services attrayants, innovants, inclusifs et valorisants.

Il est reconnu comme bâtisseur et résident important de la Place des Arts.

Lieux de nos Camps d'été 2021

Nos camps francophones

École publique de la Découverte (4-5 ans / 6-12 ans)
1450, rue Main, Val Caron
705-897-0217
Nicole Lebel EPEI, superviseure

École publique Franco-Nord (4-5 ans / 6-12 ans)
178, rue Junction, Azilda
705-983-4540
Émilie Castilloux EPEI, superviseure

Collège Boréal (6-12 ans)
21, Bvld Lasalle, Sudbury
705-560-6673 poste 3281
Marie Le Floch, EPEI, superviseure

École Jeanne-Sauvé (4-5 ans/6-12 ans)
300 rue Van Horn, Sudbury
705-673-2823
Chantal Trottier EPEI, superviseure

École St-Charles Borromée (4-5 ans/6-12 ans)
22 rue St-Anne, St-Charles
705-897-1499
Samantha- Joe Laforest EPEI, superviseure

Bienvenue dans la grande famille du Carrefour francophone

Bienvenue dans notre grande famille, qui est maintenant votre grande famille! Vous marquez une grande étape de la vie en nous confiant votre enfant et nous en sommes bien conscients. Voilà pourquoi, dès vos premières visites et tout au long de l'année, notre équipe tiendra toujours à bien vous accueillir et à bien vous servir. Nous tenons à ce que votre enfant soit bien parmi nous. Nous tenons à sa santé, à sa sécurité, à son intégration, à son développement. Nous nous en occuperons toujours avec professionnalisme et chaleur humaine.

Ce guide vous présente notre approche pédagogique et nos pratiques. Il vous fournit aussi beaucoup de renseignements pratiques qui vous aideront à bien profiter de nos services et à bien équiper votre enfant pour sa belle aventure chez nous.

Dans nos camps, votre enfant vivra des expériences d'exploration, de découverte et d'émerveillement qui font grandir et apprendre en s'amusant! C'est ça, l'épanouissement!

Bienvenue chez VOUS, dans nos centres de la petite enfance et nos centres Tremplin. Et que l'aventure commence!

Notre énoncé de programme

L'énoncé de programme des services à l'enfance du Carrefour francophone présente la philosophie de notre action auprès des enfants, de nos relations avec les parents et de nos rapports avec nos fournisseurs de services.

INTRODUCTION

Les services à l'enfance du Carrefour francophone s'efforcent d'appuyer votre enfant de façon efficace et réfléchie dans tous les aspects de son développement.

Au cœur de notre action, il y a la vision de l'enfant comme un être curieux, capable, compétent et plein de potentiel. De ce principe découlent nos pratiques, ainsi que notre engagement envers les familles qui nous confient leurs enfants.

Notre programmation étant caractérisée par notre confiance dans le potentiel inné des enfants, elle fait preuve de flexibilité et de créativité. Nos équipes sont toujours attentives aux besoins et aux intérêts des enfants, de manière à éveiller la curiosité et à soutenir l'autonomie qui est le moteur de leur développement.

Nos efforts en ce sens suivent les approches résumées ci-dessous.

APPROCHE 1 : Promouvoir le bien-être physique et mental, la santé, la sécurité et la saine alimentation des enfants.

Bien-être

Si un enfant nous est confié, c'est parce que ses parents tiennent à lui offrir l'épanouissement personnel que procure **un milieu culturel riche et authentique**. Le Carrefour francophone est un centre culturel francophone et la langue d'usage dans ses centres de la petite enfance (CPE), ses centres Tremplins et ses Camps d'été est le français.

Notre personnel fait preuve d'une douce constance en encourageant les enfants à exercer et à explorer leur capacité à **communiquer en français** avec les adultes et entre eux. Il est important que les parents reconnaissent que leurs pratiques et leurs attitudes langagières au foyer doivent s'harmoniser avec celles du CPE.

Nos activités s'harmonisent avec les divers **styles d'apprentissage** des enfants. Ils permettent à l'enfant de vivre à sa manière et à son rythme son expérience de développement personnel. Notre programmation reflète les intérêts des enfants et la curiosité qu'ils manifestent dans le moment présent.

Notre programmation tient compte de **l'importance de bouger**. Les enfants passent en moyenne deux heures par jour à l'extérieur et nous nous assurons d'offrir une panoplie d'activités et de jeux qui encouragent la santé physique.

Nous favorisons le développement du **sens de l'autonomie** des enfants dans le cadre des routines du dîner et des transitions et dans des activités qui sollicitent sa capacité de résoudre des problèmes.

Alimentation

La Coop Boréal est notre fournisseur de dîners. Les dîners respectent les **principes de la saine alimentation** et nous tenons compte des allergies.

Sécurité

Tous nos centres de la petite enfance ont des **entrées sécurisées**. Nos centres Tremplin exigent que les parents signent le registre à l'entrée et au départ des enfants. Nous demandons de voir la pièce d'identité d'une personne nouvelle qui vient ramasser les enfants.

Nous respectons les **ratios éducateurs-enfants** établis par la réglementation du ministère de l'Éducation.

Nous assurons **la sécurité des enfants en tout temps**. Les enfants sont toujours supervisés et ne sont jamais seuls.

APPROCHE 2 : Soutenir les interactions positives et respectueuses entre les enfants, les parents, les fournisseurs de services et le personnel.

Les relations des enfants entre eux

Lorsqu'il y a un conflit entre de très jeunes enfants, notre intervention consiste à **rediriger** les enfants vers une autre activité. Pour les enfants plus âgés, nous aidons les enfants à atteindre la **résolution de problèmes** entre eux.

Nos relations avec les parents

Le personnel de nos CPE favorise la participation des parents et entretient avec eux un **dialogue constant** au sujet des enfants et du programme. Nous notons ces discussions dans leur cahier de communication et nous sommes disponibles pour des rencontres.

Chaque enfant dans nos CPE a son **journal**. L'éducatrice ou l'éducateur y note les faits saillants de sa journée. Ce journal est donc une voie de communication et de dialogue entre les parents et le CPE. Nous encourageons les parents à le lire et à y noter eux aussi leurs observations et leurs remarques.

Le CPE ou le Tremplin demande parfois aux parents de se présenter à des **rencontres personnelles**. Nous encourageons aussi les parents à nous demander de faire des rencontres s'ils en voient le besoin.

Nous favorisons **l'estime de soi** des enfants en communiquant aux parents les succès de leurs enfants. Nos tableaux de programmation et l'affichage dans nos salles reflètent les apprentissages des enfants en exposant des témoignages d'apprentissage, des photos et le portfolio du CPE.

Nos relations avec les autres fournisseurs de services

Nous favorisons **le réseautage et la concertation des fournisseurs** de services à l'enfance qui interviennent dans nos CPE. Nous faisons partie de comités des services à l'enfance qui se rencontrent mensuellement (ED Network, Supervisors' Network, rencontres de gestion de

la qualité). Nous échangeons des idées avec les autres fournisseurs de services et nous collaborons avec eux pour assurer des services de qualité.

La participation de nos divers partenaires communautaires permet de soutenir **l'esprit communautaire** au sein de nos centres de la petite enfance. Notre personnel appuie et renforce cet esprit communautaire dans nos centres.

Nos relations avec notre personnel professionnel de la petite enfance

Nous sommes **à l'écoute de notre personnel**. Tout le monde a de bonnes idées. Nous encourageons le partage d'informations et d'idées entre nos CPE.

Notre **comité de programmation** (où chacun de nos centres a son représentant) aide notre personnel éducateur à participer au développement d'activités culturelles et de pratiques pédagogiques selon l'esprit du « curriculum émergent ». Les membres de ce comité jouent aussi le rôle de passeurs culturels et représentent les points de vue, les intérêts et les besoins de leurs CPE respectifs.

APPROCHE 3 : Encourager les enfants à interagir de façon constructive et respectueuse en soutenant leur capacité de gérer eux-mêmes leur comportement.

Le cours d'une journée au CPE est largement déterminé par l'enfant lui-même. Nous respectons sa liberté d'enfant. Toutefois, notre personnel intervient adroitement pour aider les enfants à acquérir des **valeurs fondamentales**, comme le respect, le partage, la communication et l'entraide.

Notre personnel favorise l'**interaction positive** entre les enfants et joue un rôle de médiation en cas de conflit. Les enfants apprennent à vivre ensemble et à développer leur résilience.

Tout enfant mérite une **attention personnalisée** et a droit au respect de sa personnalité. L'enfant nous fera très bien savoir si nous avons réussi à le rejoindre où il est d'abord, pour l'amener à explorer plus loin ensuite.

APPROCHE 4 : Favoriser l'exploration, le jeu et l'enquête en offrant des expériences inspirées par les enfants et soutenues par les adultes.

La joie de vivre et l'enthousiasme de l'enfance sont pour nous une énergie que nous apprécions et dont nous nous nourrissons. Dans cet esprit, nous adaptons nos activités aux enfants et non les enfants à nos activités.

Nos éducatrices et nos éducateurs documentent, préparent et observent leurs journées **en fonction des intérêts des enfants**. Dans nos salles, l'exploration, l'aventure, la débrouillardise, la nouveauté et la créativité sont des expériences qui surviennent au fil de la curiosité du moment, alors que l'enfant va à la rencontre des occasions d'activités qui lui sont présentées.

Notre personnel présente à l'enfant des occasions d'activité un peu partout dans le local du CPE pour l'encourager à se livrer à l'apprentissage par le jeu. Nos activités stimulent le sens de **l'expérimentation autonome** et incitent l'enfant à développer sa **capacité de résoudre des problèmes ou des défis**. Elles mettent en pratique plusieurs aspects essentiels au développement de l'enfant, en littératie ou en numératie, par exemple.

Notre personnel invite les enfants à prendre part à des **activités adaptées** à leurs besoins et aux divers groupes d'âge. Il facilite le jeu dirigé par l'enfant et maintient un environnement diversifié propice à l'apprentissage par l'exploration. Quand un enfant pose une question, on ne lui donne pas immédiatement la réponse, mais on lui fournit plutôt le moyen de la découvrir (tout en jouant avec lui, en faisant partie de son exploration, et en étant coapprenant).

APPROCHE 5 : Mettre en place un milieu d'apprentissage positif qui soutient l'apprentissage, le développement et l'intégration sociale de chaque enfant.

Chaque enfant apprend à sa façon et chaque enfant a maintes façons différentes d'apprendre. Nos CPE offrent une panoplie d'occasions d'apprentissage en tenant compte des différentes **voies de l'apprentissage** (kinesthésique, visuel, auditif, etc.). Nous utilisons une variété de médiums et d'environnements pour maximiser les expériences des enfants.

Conformément à la déclaration de principe du ministère de l'Éducation, le Carrefour francophone applique les **principes pédagogiques de l'Ontario pour la petite enfance** qui sont présentés dans le document *Comment apprend-on?*. Cet outil guide le Carrefour francophone et son personnel éducateur dans l'élaboration de ses programmes et services pour la garde d'enfants et l'éducation de la petite enfance.

Les CPE du Carrefour francophone appuient leur mission éducatrice par une **programmation culturelle de qualité supérieure**. Des artistes professionnels et des invités spécialistes de leur domaine, qui proviennent principalement (mais non exclusivement) de la communauté locale, visitent nos CPE pour animer des activités qui les éveillent à plusieurs disciplines (conte animé, musique, sciences, arts visuels, danse, etc.).

En offrant ces moments culturellement significatifs, nous développons le **sens d'appartenance** à la communauté chez les enfants et notre personnel. Dans ce même esprit, nous invitons la communauté à se joindre à nous lors de ces présentations.

APPROCHE 6 : Intégrer à l'horaire de chaque journée des jeux à l'intérieur et à l'extérieur, des périodes de jeu actif, de jeu paisible et de repos.

La programmation de nos CPE suit un **horaire flexible** qui répond aux besoins des enfants au moment où ils se manifestent. Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur, les enfants sont exposés à une variété d'objets et de matériaux pour stimuler la créativité, l'imagination et l'activité physique. Nos CPE et nos Tremplins suivent les lignes directrices du ministère de l'Éducation pour répartir les blocs horaires de leur programmation : deux heures de jeu à l'extérieur par jour pour les centres de la petite enfance, une demi-heure de jeu à l'extérieur pour les Tremplins, temps de repos après le dîner, etc.

Les salles de nos CPE sont des **environnements adaptés aux besoins variés** des enfants. Par exemple, si un enfant veut se reposer ou lire calmement, nous offrons un ameublement approprié et des coins douillets. Nous offrons aussi une variété de jeux de pièces détachées et de matériaux pour la manipulation. Les meubles, le matériel et l'orientation de la programmation dans les salles sont adaptés aux groupes d'âge.

APPROCHE 7 : Encourager la participation des parents et la communication continue avec eux au sujet du programme et de l'évolution de leur enfant.

Les parents sont toujours bienvenus dans nos CPE. Que ce soit pour participer à un dîner ou à un déjeuner rassembleur ou pour faire de l'animation, nous accueillons les parents à bras ouverts. Nous tenons à ce que l'enfant perçoive le centre comme un **prolongement du milieu familial**.

Nous avons à cœur le bien-être des parents tout autant que le bien-être des enfants. Tout en affirmant notre mission en tant que milieu d'acculturation francophone, nous nous assurons d'être **inclusifs**. Nous tenons à ce que les parents se sentent chez eux dans nos CPE, quelle que soit leur langue maternelle.

Nos superviseures et/ou chefs d'équipes sont présentes aux heures de pointe, c'est-à-dire à l'arrivée et au départ des parents, et les parents peuvent toujours profiter de cette occasion pour discuter avec elles.

Nous communiquons avec les parents au moyen d'un **cahier de communications** et dans le cadre de rencontres personnelles si nécessaire.

APPROCHE 8 : Faire appel à des partenaires communautaires locaux pour soutenir les enfants, leur famille et le personnel.

Nous entretenons des liens étroits avec plusieurs **ressources communautaires** (organismes et individus) afin d'offrir des services de qualité qui épousent les orientations du curriculum de l'Ontario. Par exemple, Pierre Harrison de l'organisme PlayLearnThink fournit à notre personnel de précieuses occasions d'approfondir notre expertise en apprentissage par le jeu. Notre fournisseur de dîners, la COOP Boréal, fait aussi des visites dans nos CPE pour cuisiner avec les enfants. Pour sa part, la Slague jeunesse (le service de diffusion de spectacles du Carrefour francophone) offre dans nos CPE des animations et des ateliers d'artistes locaux, ainsi que des visites régulières de notre Troubadour du Carrefour, l'artiste en résidence qui favorise l'éveil sonore et musical. Ces activités sont des expériences qui nourrissent le sens d'identité et d'appartenance culturelle des enfants. Du même coup, elles viennent enrichir les compétences professionnelles de notre personnel, qui pourra continuer l'aventure avec les enfants après la visite.

Nous avons aussi des liens avec plusieurs **partenaires et commanditaires locaux** qui partagent nos valeurs : Desjardins, le Collège Boréal, Delta Bingo and Gaming, Richelieu Sudbury, etc. Ces organismes ont à cœur le bien-être des familles et le développement des enfants et leurs objectifs viennent appuyer les nôtres.

APPROCHE 9 : Assurer le développement professionnel continu des membres de notre personnel et des autres intervenants communautaires dans nos CPE.

Le Carrefour francophone croit en l'importance du **développement professionnel continu** de son personnel. Il offre aux employés une multitude d'occasions de se perfectionner, notamment pour offrir la programmation culturelle francophone de haute qualité qui fait la fierté de nos CPE.

Par ailleurs, le Carrefour francophone appuie son personnel qui souhaite profiter d'occasions de développement professionnel offertes au sein de la communauté, par exemple dans le cadre d'activités offertes par Centraide et la Ville du Grand Sudbury.

Le Carrefour travaille aussi avec les Services à l'enfance de la Ville du Grand Sudbury pour assurer la qualité de ses services de garde. Les employés ont accès à des possibilités d'apprentissage de qualité et adaptées à leurs besoins spécifiques pour continuer à se perfectionner, en plus de l'appui de la consultante en matière de qualité de la Ville du Grand Sudbury, qui visite nos centres régulièrement.

Notre propre conseillère pédagogique travaille en amont avec la consultante de qualité. Elle se rend dans nos CPE pour aider les membres de notre personnel à poursuivre leur développement professionnel et à atteindre leurs objectifs particuliers.

APPROCHE 10 : Documenter et étudier l'impact des stratégies sur les enfants et leur famille.

Le personnel de nos garderies **documente l'impact de sa programmation** quotidiennement et **travaille en équipe** pour atteindre des objectifs éducatifs.

Nous sommes à l'écoute des familles en tout temps, mais à intervalles de deux ans, nous procédons de façon plus formelle en invitant les parents à répondre à notre **sondage de la satisfaction des parents**. À partir des réponses des parents à ce sondage, nous dégageons de nouveaux objectifs pour mieux desservir nos familles.

Le Carrefour croit en l'importance d'être une **communauté d'apprentissage**. En équipe, nous établissons des objectifs selon les besoins de chaque garderie, des enfants qui y sont inscrits et des familles qui utilisent nos services.

MOT DE LA FIN...

Nous vous promettons que notre programmation offrira toujours une très grande variété d'activités soigneusement réfléchies. Votre enfant vivra chaque jour des expériences d'apprentissage, d'exploration et de loisir qui l'aideront à grandir et à découvrir ce qu'il ou elle peut devenir.

Pour nous, l'animation culturelle de qualité supérieure est une des grandes forces de notre action éducative auprès de vos enfants. Mais pour eux, la culture signifiera tout simplement : beaucoup de plaisir!

Nos valeurs

La mission de nos services de garde

Le Carrefour francophone veut appuyer votre enfant dans tous les aspects de son développement. De ce principe découlent nos pratiques : nous promettons que nos programmes offriront toujours une très grande variété d'activités de très haute qualité. Ainsi, votre enfant vivra chez nous, chaque jour, des expériences d'apprentissage et de loisir qui l'amèneront à se découvrir et qui l'aideront à grandir. Notre approche dite « émergente » nous permet d'offrir une programmation flexible et d'être à l'écoute des besoins et des intérêts des enfants, de manière à éveiller la curiosité et l'autonomie dans leur développement et leur apprentissage. Nos **camps d'été axés sur les arts, la culture** et l'apprentissage par le jeu extérieur font vivre aux enfants des expériences enrichissantes et développent leur sens d'appartenance à la langue et à la culture françaises.

Historique du Carrefour francophone

Fondé en 1950, le Carrefour francophone, anciennement le Centre des jeunes de Sudbury, est le plus ancien centre culturel de l'Ontario français.

Animateur communautaire et social pendant plusieurs décennies, foyer de la vie culturelle sudburoise et particulièrement de la jeunesse francophone, le Centre des jeunes a longtemps accueilli de nombreux membres actifs autour d'une multitude d'activités culturelles, éducatives, sportives et sociales.

Dans les années 90, le Carrefour francophone est devenu un fournisseur de services aux familles, ses programmes Tremplins venant combler un important besoin de services à l'enfance en français dans le Grand Sudbury.

Depuis 2005, un renouveau important a remis le Carrefour francophone à l'avant-plan de la scène culturelle et sociale sudburoise avec, entre autres initiatives, la création de neuf centres de la petite enfance, de 26 camps d'été artistiques (autant en français qu'en immersion), des services dans Sudbury Est (2 Centres de la petite enfance, 3 Tremplins, 2 camps d'été) et le retour remarquable de La Slague, diffuseur de concerts, de spectacles en français, et organisateur de festivals (La Nuit émergente, Le French Fest). En 13 saisons artistiques et après plus de 200 concerts et spectacles, La Slague a remporté une multitude de prix et est considérée par ses pairs comme un des meilleurs diffuseurs en Ontario français.

Avec La Slague jeunesse, le Carrefour francophone développe à compter de 2013 une programmation culturelle dynamique et moderne adaptée à la petite enfance, aux foyers mixtes et à un contexte d'apprentissage par la découverte, le plaisir et le jeu. En 2018, il devient le premier membre du Réseau Petits bonheurs à l'extérieur du Québec et organise sa première édition du Festival Petits bonheurs Nouvel-Ontario en 2019.

Le Carrefour francophone poursuit sa lancée avec un plan de développement stratégique pour 2017-2020. En plus d'agir à titre d'organisme porteur du projet de la Place des arts et

de continuer à voir à l'expansion des Services à l'enfance, il se veut un organisme rassembleur et toujours plus accessible à la communauté du Grand Sudbury.

Notre approche

Notre approche pédagogique

Rien n'est plus précieux qu'un enfant. Alors, tout enfant mérite une attention particulière et personnalisée et a droit au respect de sa personnalité. La joie de vivre et l'enthousiasme de l'enfance sont pour nous une énergie que nous apprécions et dont nous nous nourrissons. Toutefois, cette énergie sera dissipée si elle n'est jamais orientée. L'enfant nous fera très bien savoir si nous avons réussi à le rejoindre où il est d'abord, pour l'amener à explorer plus loin ensuite. Autrement dit, nous adaptons nos activités aux enfants et non les enfants à nos activités. Nous explorons ensemble! Nos professionnels de la petite enfance sont des coapprenants avec les enfants. Leurs observations et la documentation des activités orientent leurs activités pédagogiques.

Conformément à la déclaration de principe du Ministère de l'Éducation, le Carrefour francophone utilise le guide et les principes pédagogiques de l'Ontario pour la petite enfance *Comment apprend-on?* Cet outil guide le Carrefour francophone, les éducateurs et les éducatrices dans l'élaboration de nos programmes et de nos services pour les enfants et la petite enfance.

Notre philosophie

L'âge préscolaire est l'âge du jeu et de l'exploration. Nous croyons que l'enfant est compétent, capable, curieux et riche en possibilités. C'est en jouant que l'enfant comprend de nouveaux concepts et découvre ses capacités. Comme nous visons le développement global, nous tâchons de ne pas compartimenter le développement physique, intellectuel et émotionnel, car chacun de ces aspects du développement renforce les autres.

En préparant nos séquences d'activités, nous tâchons donc d'y intégrer plusieurs aspects du développement, en évitant les visées très étroites et les cadres très rigides. Nous favorisons la santé, la sécurité et le bien-être de l'enfant en présentant une alimentation saine et en incorporant tout au long de la journée les jeux intérieurs et extérieurs, les jeux actifs, le repos et les périodes calmes tout en tenant compte des besoins individuels.

Nous soutenons des interactions entre l'enfant, le parent et le personnel. Nous encourageons l'enfant à interagir avec les autres et son entourage, à communiquer de façon positive et à s'autoréguler.

La langue parlée

La langue d'usage dans nos Camps d'été est le français. Si un enfant nous est confié, c'est que ses parents tiennent à lui faire vivre l'expérience d'un milieu francophone. Notre personnel fera preuve d'une douce constance en encourageant les enfants à exercer et à explorer leur capacité à communiquer en français avec les adultes et entre eux.

Pour le bien de l'enfant, les pratiques et les attitudes langagières au foyer ne doivent pas être incompatibles avec celles de nos centres.

Le programme d'activités quotidiennes des camps d'été

4-5 ans

Nous offrons chaque jour des expériences initiées par l'enfant et soutenues par l'adulte en planifiant et en créant des contextes et des expériences d'apprentissage positifs et propices au développement de chaque enfant. Notre est programmation conçue selon les besoins et les intérêts des enfants, individuellement et en groupe. Cette programmation est consignée dans un livre de documentation et nous affichons des « histoires d'apprentissage » sur le tableau de programmation dans chaque salle de jeux. Nous diffusons régulièrement ces histoires dans nos différents centres et sur la page Facebook du Carrefour francophone.

6-12 ans

Les disciplines, les thèmes hebdomadaires et la programmation sont conçus par la coordonnatrice des programmes parascolaires et par les artistes que nous accueillons dans nos camps et ils répondent aux critères établis par la *Loi sur les garderies*. Nous favorisons la participation des parents et encourageons un dialogue constant à propos de leurs enfants et du programme en notant des remarques dans le cahier de communication et en nous rendant disponibles pour des rencontres. La participation des partenaires communautaires nous aide à soutenir les enfants et leurs familles et le personnel renforce cet aspect communautaire dans nos centres.

Nos activités mettent en pratique les principes du **curriculum émergent**. Le curriculum émergent est une approche selon laquelle le personnel de la petite enfance planifie des *provocations* et des *invitations* à l'apprentissage adaptées au groupe d'enfants en tenant compte de leurs habiletés, de leurs besoins et de leurs penchants.

- Les provocations cherchent à susciter des pensées et des actions qui peuvent servir à développer un projet, une idée ou un champ d'intérêt. Par exemple, il peut s'agir d'approfondir une activité à partir d'une question d'un enfant.
- Les invitations encouragent plus directement l'enfant à réfléchir ou à explorer un concept. Par exemple, il peut s'agir de préparer une« invitation à jouer ou à explorer » sur une table et les enfants intéressés peuvent en profiter.

Le personnel élabore des d'activités et des projets pour approfondir la compréhension des enfants en s'inspirant :

- de ce qui intéresse les enfants;
- des questions que les enfants se posent ou leur posent;
- des influences familiales et culturelles à valoriser;
- de leurs expériences quotidiennes;
- de leurs découvertes dans le monde qui les entoure.

Cette approche considère l'enfant comme un être compétent, capable de réflexion complexe, rempli de curiosité et ayant beaucoup de potentiel. Nous devenons coapprenants auprès d'eux, car les enfants peuvent apprendre et aussi nous en apprendre!

Le programme culturel

Pour nous, la culture est une des grandes valeurs de l'expérience que nous offrons à vos enfants. Mais pour eux, la culture signifie tout simplement : beaucoup de plaisir !

En effet, les Tremplins et les centres de la petite enfance accueillent régulièrement des artistes et des spécialistes de différentes disciplines : musique, arts visuels, sciences, artisanat, yoga, danse, théâtre, arts littéraires, santé, sports, cuisine.

De plus, des organismes de la région sont nos partenaires qui nous aident à intégrer des activités culturelles de la communauté dans notre programmation.

Nous organisons aussi des concours et des tirages lors de fêtes saisonnières, de même que des spectacles jeunesse. Le camp de mars ainsi que les journées pédagogiques ont une programmation particulière qui offre aux enfants des journées vraiment spéciales.

Nous avons aussi un centre de ressources qui regorge de matériel éducatif et divertissant pour les enfants, les parents, et les professionnels de l'éducation de la petite enfance.

La programmation culturelle jeunesse du Carrefour francophone amène ainsi les enfants à vivre leur identité culturelle francophone et à l'exprimer à travers plusieurs pratiques artistiques.

Vous pouvez consulter en tout temps la programmation culturelle du Carrefour francophone au www.carrefour.ca.

Principes et pratiques de nos camps d'été

Un personnel qualifié et engagé

Dans nos centres, vos enfants sont bien encadrés. Les camps d'été du Carrefour francophone ont tous sur place une superviseure qui a la responsabilité générale pour le bien-être de vos enfants et le bon déroulement de la journée. Une éducatrice désignée prend la relève lorsque la superviseure n'est pas sur les lieux.

De plus, dans chaque salle de jeu, il y a en tout temps un ou plusieurs membres du personnel. Ces personnes sont des éducatrices qualifiées détenant un diplôme en service à l'enfance, des aides éducatrices détenant un diplôme dans un domaine connexe ou des employées d'été qui ont suivi une formation spécifique à nos camps, ainsi que des formations connexes (High Five, Anaphylaxie, Play Learn Think).

Tout adulte qui travaille avec les enfants doit fournir une preuve de ses antécédents judiciaires au moment de l'embauche. Cette politique s'applique aussi aux stagiaires et aux bénévoles.

Nous favorisons un soutien constant à notre personnel ainsi que du perfectionnement professionnel, par la formation continue (du modelage, du mentorat, et de l'appui), des ateliers ponctuels et des évaluations annuelles de rendement. Nous accompagnons et accommodons nos employés autant que possible dans leur cheminement autant que possible.

Le personnel varie en nombre selon les heures

Si vous ne venez aux camps d'été qu'en début et en fin de journée, les apparences peuvent être trompeuses. Tenez compte du fait que pendant deux heures après l'ouverture et deux heures avant la fermeture, nos camps d'été sont à personnel réduit. Les moniteurs et les monitrices ne sont pas tous sur place.

Le ratio employé/enfants

Combien d'animateurs et animatrices seront présent(e)s dans le camp d'été de votre enfant ? Cela dépend du nombre et de l'âge des enfants du camp.

- Pour les enfants de 4 et 5 ans, le ratio est 1 adulte pour 13 enfants
- Pour les enfants de 6 à 12 ans, le ratio est 1 adulte pour 15 enfants

Pendant les périodes d'arrivée et de départ (entre 7 h et 9 h et entre 16 h et 18 h), le taux d'encadrement baisse. Mais quand même, il ne doit jamais être inférieur aux deux tiers du taux prescrit par le ministère. Cela veut dire, par exemple, que deux moniteurs/monitrices peuvent être responsables de deux groupes d'âge différents.

Nous suggérons que votre enfant se présente au camp à 9 h au plus tard pour bénéficier pleinement de la programmation et éviter de déranger la routine quotidienne.

Les bénévoles et étudiants

Les bénévoles et étudiants jouent un rôle important en soutenant le personnel dans ses activités quotidiennes. Toutefois, les bénévoles et/ou étudiants sont supervisés en tout temps par un membre du personnel. Aucun bénévole et/ou étudiant n'est autorisé à être seul avec un enfant dans les Camps d'été.

Les groupes d'âge

Au camp d'été, votre enfant sera regroupé avec les autres qui ont le même âge. Nous tenons aussi compte des similitudes d'intérêts, d'aptitudes et d'attention en planifiant nos programmes, nos locaux et notre matériel. Cependant, pendant la période des vacances d'été ou du temps des Fêtes, les enfants sont regroupés en groupes de tout âge, tout en respectant le règlement du Ministère sur le regroupement d'âge mixte.

Les heures d'ouverture

En règle générale, nos camps d'été sont ouverts de 7 h à 18 h du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.

Nous offrons un service de camp de jour lors des journées pédagogiques et du congé de mars. Nos camps d'été commencent généralement le premier lundi suivant la fin de l'année scolaire et se terminent l'avant-dernier vendredi du mois d'août.

Les jours fériés

Les jours fériés durant l'été ne vous seront pas facturés.

Le développement professionnel de notre personnel

L'apprentissage, c'est continu. Nous croyons fortement dans l'importance de ressourcer et d'outiller nos professionnels en leur offrant des occasions de développement pour qu'ils puissent en retour offrir des programmes de qualité à votre enfant. Tout notre personnel participe à deux semaines complètes de perfectionnement professionnel. Celles-ci sont planifiées en lien avec nos objectifs de qualité, nos politiques et les critères du Ministère de l'Éducation et sont conçues pour enrichir l'expérience de votre enfant.

Choses à apporter au camp

Quand on part en aventure, on apporte son petit nécessaire. Pour son aventure quotidienne aux camps d'été, votre enfant doit apporter une bouteille de crème solaire, un maillot de bain, des vêtements de rechange, une serviette de plage, un chapeau et des espadrilles. Il ou elle doit aussi apporter une bouteille d'eau. Puisque nos camps d'été se déroulent à l'extérieur, nous vous demandons d'apporter ce qu'il faut pour que votre enfant soit bien selon la température annoncée.

Votre enfant aura aussi à apporter ses collations, santé et sans noix ni arachides.

Tenue vestimentaire

Les pantalons courts (shorts) doivent être la longueur du bras de l'enfant. Des espadrilles et des sandales qui s'attachent au talon sont acceptables. Les bretelles de gilet et de robe doivent avoir une largeur de trois doigts d'adulte.

Les jouets de la maison

C'est dommage, mais c'est important : **il est strictement interdit d'apporter des jouets de la maison.** Nous nous assurons d'avoir sur place tout le matériel nécessaire pour l'apprentissage de votre enfant.

Les vêtements de rechange

Tout enfant le sait : pour avoir du plaisir, il faut parfois se salir! Les enfants aiment explorer et l'eau les attire. Certaines activités feront appel à la peinture. Et parfois même les enfants entraînés à la propreté peuvent avoir… un accident.

Pour ces raisons, vous devez vous assurer d'apporter un ensemble de vêtements de rechange dans le sac de votre enfant (gilet, pantalons, bas et caleçon). Ceux-ci peuvent être laissés dans le sac à dos de votre enfant. C'est une bonne idée de fournir une deuxième paire de souliers; les espadrilles avec attaches en Velcro sont fortement recommandées.

Cette politique a été établie dans le but d'assurer le confort de l'enfant toute la journée, malgré les petits dégâts. Dans l'éventualité où l'éducatrice ne peut pas changer l'enfant convenablement, nous communiquerons avec vous pour trouver une solution au problème.

Les objets personnels identifiés clairement sont plus facilement récupérables. Donc, veillez à ce que tout article porte le nom de votre enfant. Nous ne pouvons prendre la responsabilité des pertes, des vols ou des dommages aux objets personnels survenus aux camps d'été.

Les rencontres personnelles

Ce qu'il faut parfois pour savoir comment va votre enfant, c'est une rencontre en personne. Donc, attendez-vous que le camp vous demande parfois de vous présenter à une rencontre personnelle. Et n'hésitez pas de votre côté à en demander une si vous le voulez.

Les mesures du développement de l'enfant

Le bien-être et le développement de votre enfant sont nos priorités. Les premières années de la vie sont une période critique pour le développement du cerveau et du corps. Les compétences cognitives, linguistiques, socio-affectives et motrices sont autant d'aspects essentiels de l'épanouissement de l'enfant.

Les jeux en plein air

Pour avoir une bonne journée, il faut mettre le nez dehors ! Pour avoir une bonne journée, il faut mettre le nez dehors ! Et, bien sûr, jouer dans la nature et en plein air, c'est essentiel au

développement global de l'enfant. Les enfants présents au camp passent la journée dehors. Les chapiteaux sont les abris désignés en cas de pluie ou lors de journée chaude. Veuillez vous assurer que votre enfant soit habillé convenablement.

Si votre enfant ne peut pas participer aux jeux extérieurs, nous ne pouvons pas assurer sa garde, encore une fois à cause du ratio à maintenir entre le nombre d'enfants et le nombre de moniteurs/monitrices. *Voir la politique sur la température.

Les excursions

Certains camps comprennent une sortie. Si votre enfant ne peut pas participer, vous devrez trouver ce jour-là un autre service de garde, car en raison du ratio du nombre d'animateurs/animatrices par enfant, nous ne pourrons pas le garder au camp.

La résolution de conflits

Un enfant a besoin de liberté, mais aussi de limites. Quand il faut lui rappeler les limites, notre personnel pratique la fermeté avec douceur. L'affection peut être une intervention efficace!

Nous posons des questions à l'enfant pour comprendre la source du problème ou de la frustration. Nous prenons le temps de discuter avec les enfants pour mieux les comprendre et les appuyer. Nous encourageons les enfants à résoudre leurs défis ou leurs conflits en agissant comme médiateurs. Nous expliquons aux enfants les raisons derrière nos décisions et nous les incitons à réfléchir avec nous pour trouver des solutions.

Devant une difficulté ou une situation moins agréable, le personnel en discute avec le parent. Vous pouvez nous aider à trouver des façons d'éliminer ou d'éviter le problème. Notre personnel a accès à une multitude de partenaires communautaires qui les aident à trouver des solutions et à se ressourcer.

Quand il faut intervenir plus fermement en cas de comportement inacceptable, le personnel tient compte des besoins de l'enfant comme de ceux du groupe. En cas d'incidents particuliers ou de problèmes chroniques, il se peut que le personnel vous demande une rencontre pour chercher ensemble une solution au problème.

À la maison comme dans nos services de garde, la discipline a ses limites. Conformément à l'article 48 de la *Loi sur les garderies*, il est absolument interdit d'autoriser les pratiques suivantes:

a) qu'un enfant subisse un châtiment corporel de la part d'un employé ou d'un autre enfant ou groupe d'enfant;

b) la contention physique, notamment l'immobilisation d'un enfant dans une chaise haute ou autre à des fins disciplinaires ou pour remplacer la surveillance;

c) que l'on prenne envers un enfant des mesures sévères ou dégradantes susceptibles de l'humilier ou de porter atteinte à sa dignité;

d) qu'un enfant soit privé de la satisfaction de ses besoins fondamentaux, soit la nourriture, l'abri, l'habillement ou la literie;

e) qu'on verrouille une porte en vue d'enfermer un enfant;

f) l'infliction de dommages corporels à un enfant, notamment en le faisant manger ou boire contre son gré.

Les agressions

Enfants

Les agressions ne sont pas tolérées. Si votre enfant pose régulièrement des gestes inacceptables, physiques ou verbaux, envers d'autres enfants, vous serez convié à une rencontre avec son animateur ou son animatrice pour discuter de ces gestes et trouver une solution qui répond aux besoins de votre enfant et des autres enfants.

Le Carrefour se réserve le droit de retirer un enfant pour un maximum de 3 jours si le personnel juge que c'est nécessaire. Si le comportement inacceptable persiste après l'élaboration d'un plan individualisé en collaboration avec le parent et la mise à l'essai des démarches convenues pour améliorer la situation, l'enfant peut être retiré du camp.

Parents et adultes responsables

Nos Camps d'été sont des endroits où le respect d'autrui est valorisé. Pour assurer un espace harmonieux et un environnement sain pour tous, nous veillons à ce que notre personnel manifeste ces valeurs dans ses pratiques et nous nous attendons à ce que les familles aient cette même attitude. Pour de plus amples détails sur notre politique sur le comportement des parents et des adultes responsables, nous vous prions d'en prendre connaissance auprès de la superviseure du camp.

Les petites blessures

Quel enfant n'a pas subi une écorchure, une égratignure, une ecchymose? Nous faisons tout notre possible pour écarter ces petits périls de l'enfance, mais ils surviendront inévitablement. Dans ces cas, le personnel vous remettra un formulaire décrivant les détails de l'incident. Une fois signé, ce formulaire sera inséré dans le dossier de l'enfant et on vous remettra une copie du rapport. Ce rapport inclura les démarches du personnel pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

Le dîner

Combien faudra-t-il de repas? Pour tous les enfants qui sont là! Une monitrice ou un moniteur désigné dans chaque groupe sera responsable de compter le nombre d'enfants présents pour le dîner. Si votre enfant n'est pas arrivé à 9 h, c'est votre responsabilité de parent de nous contacter avant 9 h pour confirmer sa présence au dîner.

Le menu est affiché dans le camp. Une copie du menu est disponible sur demande. Le menu est préparé par la Coop Boréal pour les camps à Sudbury, et une cuisinière pour les camps à

Noëlville.

Les collations

Nous demandons aux parents de fournir deux collations nutritives tenant compte des recommandations du Guide alimentaire canadien, les collations doivent être santé et sans noix ni arachides.

Conformément aux règlements provinciaux, un menu mensuel doit être affiché. Vous retrouverez le nôtre à l'entrée du centre.

Si votre enfant a des allergies ou suit un régime spécial, il est important de le noter dans l'inscription de l'enfant. Aussi, discutez-en avec la Coordonnatrice des camps.

Nos camps d'été sont des lieux sans noix ni arachides.

L'arrivée et le départ

On ne vous apprend rien en disant qu'habiller ou déshabiller un enfant, ça ne se fait pas toujours en un clin d'œil. Or, le personnel doit s'occuper d'un grand nombre d'enfants.

Vous avez donc la responsabilité d'aider votre enfant à se vêtir et à se dévêtir, de le conduire à l'endroit désigné et d'avertir le personnel de son arrivée ou de son départ.

Puisque l'arrivée surtout peut être difficile pour vous et pour l'enfant, la superviseure du centre et l'éducatrice ou l'éducateur de votre enfant peut vous aider à trouver des façons d'assurer une transition en douceur.

C'est aussi l'occasion de prendre le temps de discuter avec l'éducatrice ou l'éducateur de votre enfant. Comment s'est passée sa soirée le soir avant? Et ce matin? A-t-il bien dormi? L'enfant a-t-il un moment mémorable à partager? Nous vous encourageons aussi à prendre quelques minutes pour discuter de toutes les choses importantes qui se passent dans sa vie pour pouvoir mieux répondre à ses besoins durant la journée.

Pratiques de sécurité

Les personnes autorisées à partir avec l'enfant

La routine est la cousine de la sécurité. Pour la sécurité de votre enfant, nous vous prions de nous avertir de tout changement en ce qui concerne les adultes de plus de 18 ans autorisées à partir avec lui ou elle. Sans ce préavis, L'ENFANT RESTE AU CAMP, même si nous connaissons la personne qui se présente pour venir le chercher. Notre personnel ne peut pas se permettre de juger à votre place de ce qui se passe. Vous devez donc vous assurer de nous avertir de tout changement à la routine.

Notre personnel demandera aussi à vérifier une carte d'identité de la personne autorisée à venir chercher votre enfant, il est donc nécessaire d'avertir ces personnes au préalable d'apporter cette pièce d'identité.

Le registre des présences

Qui est là? Les animateurs/animatrices ont à leur portée la liste des enfants et y notent les présences en indiquant l'heure d'arrivée et l'heure du départ. Cette liste leur permet de savoir en tout temps quels enfants sont à leur charge.

La feuille de contrôle à la porte

La sécurité, c'est l'affaire de tous. Voilà pourquoi il y a, près de la porte de votre camp d'été, une feuille de contrôle pour chaque enfant. Le parent/tuteur doit la signer en entrant et en sortant. Cette procédure s'applique aussi aux personnes autorisées à venir déposer ou prendre un enfant.

Le droit de garde légale

Si l'enfant fait l'objet d'un droit de garde, le parent ou tuteur ayant ce droit doit fournir une photocopie du document officiel à cet effet. Ce document sera conservé dans le dossier de l'enfant. On doit aviser le Carrefour francophone de tout changement.

L'entrée sécurisée

Les portes du lieu du camp sont toujours verrouillées. Afin d'assurer la sécurité des enfants en tout temps, les parents doivent utiliser la sonnette pour communiquer avec la salle de jeux de leur enfant. Après avoir confirmé l'identité du parent, la monitrice/le moniteur déverrouillera la porte en appuyant sur un bouton.

Soyez patients : si le personnel s'occupe d'un enfant ou qu'une situation nécessite son attention, il se peut qu'il ne réponde pas immédiatement quand vous sonnez à la porte. On vous demande aussi de ne pas laisser passer personne en même temps que vous.

Les retards

Les retards, il y en aura, et nous comprenons ça. Mais vous nous avertirez, n'est-ce pas? Si

vous devez passer plus tard que prévu à la fin de la journée, prenez d'autres arrangements pour que votre enfant n'ait aucune inquiétude.

Si le personnel ne reçoit aucune directive en ce qui concerne votre enfant, il doit, 15 minutes après la fermeture, contacter les personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Vous aurez fourni ces trois noms dans le dossier d'admission de l'enfant.

Si ces trois personnes ne peuvent pas être contactées une heure après l'heure de fermeture, l'enfant est considéré comme abandonné. Nous sommes tenus, dans ce cas, de contacter la Société de l'aide à l'enfance.

Des frais de retard par enfant seront ajoutés à votre facture mensuelle, à raison de quinze dollars (15 $) par bloc de 15 minutes. Nous devons appliquer cette politique strictement, donc aucune période de grâce ne vous sera accordée.

Pratiques de santé

Les enfants malades

Dès l'apparition de symptômes annonçant une maladie quelconque, l'animateur ou l'animatrice vous contactera pour vous le faire savoir. Dès qu'un enfant malade ne peut plus suivre la routine, on doit le retirer du camp d'été jusqu'à ce qu'il se remette. Vous avez alors la responsabilité de trouver un autre service de garde jusqu'à la guérison. Vous devrez quand même payer les heures régulières de présence de votre enfant, car sa place dans le camp lui sera toujours réservée.

La vaccination des enfants

Les enfants doivent être immunisés selon les recommandations du Service de santé publique.

Les dossiers des enfants qui n'ont pas été immunisés doivent comprendre l'un des formulaires suivants approuvés par le Ministère, dûment rempli et, le cas échéant, certifié conforme :

1) Déclaration de conscience ou de croyance religieuse;

2) Déclaration d'exemption médicale.

Les maladies transmissibles

En matière de maladies contagieuses, le Carrefour francophone suit les règlements du Service de santé publique de Sudbury. Les enfants ne sont pas admis au camp s'ils présentent des symptômes associés à une des maladies suivantes.

- Une maladie contagieuse, tels la rougeole, les oreillons, la rubéole, la roséole, la varicelle, l'impétigo, etc. (Il faut présenter une note d'un médecin attestant que l'enfant est guéri avant qu'il puisse revenir à la garderie.)

- Une éruption cutanée non identifiée et non diagnostiquée par un médecin.

- Des poux. Les lentes doivent être complètement éliminées avant que l'enfant revienne à la garderie.

- La diarrhée et le vomissement. L'enfant est alors retiré du camp et ne peut y revenir que 48 heures après la disparition des symptômes.

En cas de fièvre (101 degrés Fahrenheit), le parent sera contacté pour qu'il vienne chercher son enfant.

En cas d'épidémie, nous devons prévenir la propagation de la maladie. C'est pourquoi, si votre enfant manifeste un ou plusieurs des symptômes énumérés ci-dessus, nous vous demanderons de venir chercher votre enfant. L'enfant ne peut revenir au centre qu'après

24 h après la disparition des symptômes, à moins d'avis contraire spécifié par Santé Publique Sudbury et districts.

En cas de pandémie, le Carrefour francophone suivra sa politique à ce sujet (par exemple, sa politique de Conformité aux règlements liés à la COVID-19). Nous vous partagerons cette politique à l'inscription, le cas échéant.

Notez que les règles liées à la durée de l'absence de votre enfant en cas de symptômes peuvent changer en temps de pandémie et la politique à ce sujet comprend les directives à suivre; elle a préséance sur les informations de ce présent guide de parents.

Nous vous contacterons si l'état de santé de votre enfant l'empêche de participer aux activités régulières.

L'administration de médicaments

Si votre enfant doit prendre des médicaments, notre personnel pourra s'en occuper. Le personnel administre seulement des médicaments prescrits et seulement lorsqu'un formulaire d'autorisation est rempli et signé par le parent ou tuteur. Toutefois, le personnel n'administre pas les médicaments non prescrits ni les médicaments périmés.

Le médicament doit être dans son contenant original indiquant le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie, la fréquence, et les instructions d'entreposage. Certaines pharmacies fournissent des feuillets de renseignements sur le médicament; si possible, fournissez-les également. À noter que nous n'administrerons pas de médicaments qui ont comme fréquence « au besoin ». Il est important que votre médecin soit très spécifique.

Quelques médicaments seulement peuvent être administrés sans posologie prescrite par un médecin. Les voici :

- Crème pour l'eczéma;
- Pommade pour les fesses pour enfants en couches;
- Crème pour le soulagement de morsures d'insectes;
- Benadryl pour les enfants qui souffrent d'allergies;
- Baume hydratant pour les lèvres;
- Crème solaire

Tout médicament, qu'il soit prescrit ou qu'il figure dans la liste ci-dessus, doit être inscrit dans le formulaire d'administration de médicaments, signé par le parent et doit provenir du parent de l'enfant qui le prendra.

Cette permission doit être renouvelée chaque année.

Notez bien : c'est le parent qui doit remettre le médicament au personnel – **L'ENFANT NE PEUT PAS SERVIR D'INTERMÉDIAIRE.**

Les médicaments sont gardés sous clé en tout temps.

Les allergies

Les parents doivent informer le personnel des allergies ou des intolérances alimentaires de l'enfant. On traitera des allergies graves au cas par cas. Une liste d'allergies est postée dans la cuisine et dans chaque salle de jeu.

Nos dîners sont préparés par la Coop Boréal en fonction des allergies. De plus, un menu spécifique a été élaboré pour les enfants ayant des allergies et des restrictions. Il n'y a aucune trace d'arachides ni de noix dans les aliments que nous servons dans nos centres.

Les besoins médicaux spéciaux

Les parents d'enfants ayant des besoins médicaux spéciaux doivent créer un plan de soins de santé individualisé en collaboration avec le personnel concerné et une représentante de l'organisme Ressources pour l'enfance et la communauté et tout autre organisme concerné. Des rencontres sont organisées par la superviseure du centre. Le plan de soins de santé individualisé est revu et signé annuellement, ou si une modification majeure doit y être apportée.

Les situations particulières

Les mauvais traitements (soupçonnés ou constatés)

À ce sujet, c'est la loi qui parle. Notre personnel est tenu légalement de signaler immédiatement à la Société d'aide à l'enfance tout cas présumé de mauvais traitements. Le personnel communiquera alors avec la direction des Services à l'enfance du Carrefour francophone lorsqu'il y a un avis à la Société d'aide à l'enfance.

Les incidents graves

En cas d'incidents sérieux, le personnel prend toutes les mesures nécessaires pour assurer le bien-être de l'enfant, puis il documente le cas. Un rapport est rédigé et envoyé au ministère de l'Éducation dans un délai ne dépassant pas 24 heures. Pour connaître notre politique, veuillez vous référer au cahier de politiques en communiquant avec la superviseure du camp. Un formulaire de notification d'incident grave sera affiché au camp pendant 10 jours ouvrables quand un incident grave se produit.

Les fermetures imprévues

Le camp d'été doit fermer ses portes si les services essentiels sont interrompus (eau, chauffage et électricité) et qu'il est impossible d'assurer un service sécuritaire. Vous serez alors avertis par téléphone.

Si ces circonstances nous obligent à trouver refuge ailleurs, les directives pour venir chercher vos enfants vous seront communiquées par téléphone. Advenant une tempête, la garderie ferme ses portes si l'école qui nous héberge est fermée. Vous serez avertis par téléphone et l'information sera diffusée à la radio. Ces journées ne vous seront pas facturées.

Dans le cas d'une évacuation, nous vous joindrons par téléphone et avertirons de la situation. Nous vous donnerons alors les directives pour venir chercher votre enfant. L'endroit où nous nous rendons en cas d'évacuation est affiché dans la salle de jeu de votre enfant et sur la porte d'entrée du CPE.

Les situations d'urgence

Bien que ce soit très rare, les situations d'urgence peuvent arriver. Il vaut mieux être préparé! Le personnel du Carrefour francophone a l'obligation de bien connaître les politiques, les procédures et le plan de gestion d'une situation d'urgence qui sont affichés dans chaque salle. Ces documents, qu'il faut relire régulièrement, comprennent les directives et la marche à suivre du Carrefour francophone lors de situations comme une inondation, un incendie ou une évacuation imprévue. Le personnel se fera un plaisir de vous fournir ces documents et d'en discuter avec vous.

Si le camp doit être évacué, le personnel et les enfants se rendent à leur refuge d'urgence prévu. Une fois rendu, le personnel communiquera avec vous pour vous en avertir. Le lieu du

refuge d'urgence et le numéro de téléphone en cas d'urgence doivent être affichés sur la porte du camp.

Les suggestions et les inquiétudes

Quand quelque chose ne va pas, il vaut mieux en parler. Et il vaut mieux le faire d'abord avec la personne la plus directement concernée. Dans le cas d'un malentendu ou d'un problème, voici, dans l'ordre, les personnes à qui vous pouvez parler afin de résoudre le problème :

1. l'animateur/ l'animatrice du camp de votre enfant
2. la superviseure du camp d'été
3. la coordonnatrice des camps d'été, Vanessa Fredette, au (705-675-6493, poste 201)
4. la directrice des services à l'enfance, Sara Fudge, au (705-675-6493, poste 204)
5. le directeur général et culturel du Carrefour francophone, Stéphane Gauthier, au (705-675-6493, poste 205).

Politique de gestion de plaintes

En vue d'assurer l'amélioration continue de ses services à l'enfance, le Carrefour francophone de Sudbury invite les parents à soumettre des suggestions et des commentaires. Notre personnel a la responsabilité d'inviter activement les parents à ce faire. Nos clients peuvent présenter une plainte au sujet de nos services par écrit ou oralement.

- Le Carrefour francophone informe sa clientèle au sujet de sa politique de gestion de plaintes.
- Les plaintes seront traitées par le personnel concerné, la direction du service concerné ou la direction générale, compte tenu de la nature de la plainte.
- Les plaintes sont traitées en toute confidentialité et impartialité.
- Toute plainte formelle, qu'elle soit formulée verbalement ou par écrit, est notée et communiquée au personnel cadre concerné.
- La personne qui soumet une plainte formelle, verbalement ou par écrit, reçoit un accusé de réception dans les trois jours ouvrables et un sommaire des conclusions de l'examen de la plainte dans les trente jours suivant la réception de la plainte.

Rôles et responsabilités

1- Rôle du Carrefour francophone

1.1 Informer tous les membres du personnel de la présente politique et de sa procédure.

1.2 Informer tous parents de la présente politique et de sa procédure.

1.3 Aider toute personne qui le désire à formuler une plainte.

1.4 Répondre à la personne dans un délai de trois jours ouvrables suivants la plainte.

1.5 Traiter la plainte et gérer le dossier jusqu'à ce qu'il soit clos (une réponse sera fournie à la personne dans un délai de trente jours.

2- Rôle du client

2.1 Communiquer efficacement avec le Carrefour francophone pour maintenir une bonne entente.

2.2 Expliquer le problème clairement par écrit, au téléphone ou en personne et collaborer au traitement de la plainte.

2.3 Accorder aux personnes concernées le temps nécessaire pour apporter des correctifs s'il y a lieu.

2.4 La personne qui soumet une plainte peut conserver l'anonymat si elle le demande.

2.5 Les clients peuvent soumettre des suggestions ou des commentaires en tout temps.

Les détails de cette politique seront communiqués aux personnes qui en font la demande.

Politique de limitation des pouvoirs exécutifs

En ce qui concerne les interactions avec les clients ou les personnes qui demandent d'être clients, la direction ne doit pas permettre une pratique, une activité, une décision ou une circonstance qui est jugée dangereuse, indigne, intrusive outre mesure, ou qui manque d'assurer une confidentialité appropriée.

Par conséquent, la direction ne doit pas :

1. Faire usage de lieux qui n'offrent pas un accès physique et une confidentialité appropriée;
2. Recueillir, utiliser ou communiquer des renseignements personnels sans motif valable, selon les lois en vigueur;
3. Avoir recours à des méthodes de collecte, de révision ou d'entreposage de renseignements personnels qui ne protègent pas adéquatement l'information d'un accès non autorisé;
4. Manquer de communiquer clairement aux clients la nature des services offerts;
5. Manquer d'aviser les clients de l'existence de cette politique et d'un processus d'appel pour ceux qui croient que leurs droits ont été brimés par l'application de la politique.

Vos droits comme clients sont très importants pour nous. Si vous sentez qu'une ou plus d'une des situations énumérées ci-haut a eu lieu, nous vous encourageons de communiquer avec ces personnes dans l'ordre suivant :

1. la directrice des services à l'enfance, Sara Fudge, au (705-675-6493, poste 204)
2. le directeur général et culturel du Carrefour francophone, Stéphane Gauthier, au (705-675-6493, poste 205).

Le processus d'admission

Nous voulons que votre enfant se sente bien chez nous et nous voulons lui donner l'attention de qualité qu'il mérite. Pour cela, nous devons le connaître aussi bien que possible dès son arrivée. C'est pourquoi nous vous demandons de remplir le formulaire d'inscription par l'entremise de notre système d'inscription en ligne pour réserver la place de votre enfant et nous donner toute l'information nécessaire à son sujet. Ces quelques minutes de votre temps permettront au personnel de se préparer à intégrer votre enfant au programme. La priorité sera donnée aux inscriptions à temps plein.

Vous avez un rôle à jouer pour aider votre enfant à bien s'intégrer aux Camps d'été :

1. Remplissez avec soin son formulaire d'inscription en y notant toute allergie, restriction alimentaire ou besoins spéciaux, le cas échant;
2. Servez-vous du cahier de communication hebdomadaire pour transmettre vos messages au personnel.
3. Apprenez à connaître les personnes qui s'occupent de votre enfant.

Les paiements

Les bons comptes font les bons amis, dit le proverbe. Vous devez payer vos frais à même l'inscription en ligne. Vous aurez 3 jours à payer, durant lesquels vous recevrez des alertes si ce n'est pas fait.

Malheureusement, votre inscription au camp d'été sera archivée si vous ne payez pas votre facture dans un délai de 3 jours après l'inscription de votre enfant.

Un reçu officiel aux fins de l'impôt des frais annuels facturés et déboursés vous sera envoyé au début de la nouvelle année.

Les absences

Votre enfant devra-t-il s'absenter pour la journée? Dans ce cas, nous vous prions de nous contacter avant 9 h. Même si votre enfant est absent, sa place au camp ne sera pas comblée, donc cette journée vous sera facturée.

Pour toutes questions des camps/paiements, appelez Vanessa Fredette. (705-675-6493, poste 201)

Préavis pour retirer un enfant

La vie ne va pas toujours comme on le prévoit. Pour toutes sortes de raisons valables, il se peut que vous vouliez un jour retirer votre enfant de nos services.

En cas de retrait du Camp d'été, voici notre Politique d'annulation :

L'inscription à un camp d'été peut être annulée en remplissant un formulaire d'annulation. Si l'annulation est faite à 10 jours ouvrables avant le début de la semaine du camp, 80 % des frais seront remboursés. Si l'annulation est faite à 5 jours ouvrables avant le début de la semaine du camp, 65 % des frais seront remboursés. L'annulation à moins de deux jours ouvrables de la semaine du camp ne donne droit à aucun remboursement.

La direction se réserve le droit de retirer un enfant pour des motifs valables.

L'aide financière

La Ville du Grand Sudbury peut vous aider à payer une partie ou l'ensemble des coûts associés aux services de garde autorisés de qualité. Pour faire demande, faites le 705-674-4455 ou le 311.

☐ J'ai lu et je comprends le guide de parents

Nom :

Date :

Signature :